

Décision

Générale

colonial

Décision n° 863 Personnel indigène.

n° 863

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 novembre 1941

Numéro JO

n° 540 du 30/11/1941

Date du numéro

30 novembre 1941

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Saïd Mohamed est engagé en qualité de planton manœuvre et mis à la disposition du chef du Service de l'enseignement. Le montant de son salaire mensuel est fixé à 240 francs.